L'Union des producteurs agricoles

Document à l'intention des ambassadeurs responsables de l'accueil des nouveaux producteurs

FICHE – LE FINANCEMENT DE L'UPA ET À QUOI SERVENT LES SOMMES?

POURQUOI LES PRODUCTEURS AGRICOLES DOIVENT-ILS PARTICIPER AU FINANCEMENT DE L'UPA?

L'UPA est l'association légalement accréditée en vertu de la *Loi sur les producteurs agricoles* pour représenter et défendre les intérêts des producteurs agricoles et forestiers.

Comme tous les syndicats du Québec, le financement est assuré par une cotisation obligatoire (formule Rand). Question d'équité, tous les agriculteurs bénéficient de ses actions, toutefois, l'adhésion comme membre à l'UPA est volontaire.

COMMENT LES MODALITÉS DE FINANCEMENT ET LES BESOINS FINANCIERS DE L'UPA SONT-ILS ÉTABLIS?

Un plan de financement quinquennal est adopté tous les cinq ans au Congrès général annuel. Avant son adoption, un comité représentatif des syndicats locaux, des fédérations régionales, des groupes spécialisés et de la Confédération évalue les besoins et propose un projet qui fait l'objet d'une vaste consultation, la dernière étape étant son adoption au congrès.

À QUOI SERVENT LES SOMMES VERSÉES À L'UPA PAR LES PRODUCTEURS?

➢ À représenter et à défendre les productrices et les producteurs agricoles

Il est nécessaire que les producteurs agricoles soient réunis au sein d'une organisation forte pour et pour défendre efficacement leurs intérêts auprès des instances gouvernementales et autres maillons de la chaîne agroalimentaire. Dans un contexte plus mondialisé et financiarisé que jamais, où vendeurs d'intrants et acheteurs de produits agricoles sont de plus de plus en plus concentrés, le maintien de ce rapport de force est vital.

➢ Assurer la pérennité et le développement de notre agriculture

Grâce à ses actions collectives, l'UPA contribue au développement et à la protection de l'agriculture au Québec. Ses actions ont permis d'aider à stabiliser et développer le secteur :

- ✓ Notre agriculture traverse mieux les crises;
- ✓ Le revenu net agricole du Québec est beaucoup plus stable que celui de l'Ontario. Par exemple, on peut compter sur des outils législatifs de soutien unique au pays et plus généreux en ce qui a trait aux paiements directs versés par les gouvernements;
- ✓ Le taux de relève est plus élevé, les écoles en agricultures sont pleines et on constate une diminution plus faible du nombre de fermes.

Suite – Verso

➢ **Représenter, défendre, valoriser et répondre aux besoins des productrices et des producteurs**

- Assurer des représentations dans toutes les régions administratives et MRC agricoles du Québec et travailler de concert avec les acteurs du milieu;
- Participer aux débats collectifs sur de nombreuses tribunes à l'échelle provinciale, nationale et internationale.
- L'UPA intervient rapidement en situation de crise. L'exemple de la pandémie de la COVID-19 où l'Union a fait valoir les enjeux du secteur agricole, l'accès aux travailleurs agricoles, la promotion de l'achat local et l'obtention de mesures d'aide adaptées l'illustre bien
- Analyser les projets réglementaires et législatifs touchant les entreprises agricoles afin d'y intégrer toutes les particularités du secteur (environnement, fiscalité foncière, aménagement du territoire, développement régional, développement énergétique, etc.);
- Offrir des services de pointe aux agriculteurs dans toutes les régions (main-d'œuvre, comptabilité et fiscalité agricole, aménagement, mise en marché, santé et prévention, services juridiques, etc.);
- Veiller activement à la protection du territoire et des activités agricoles; à ce titre, elle transmet des avis à la Commission de protection du territoire agricole chaque fois que des demandes visant à utiliser les terres agricoles à d'autres fins que l'agriculture y sont présentées;
- Développer des campagnes pour valoriser le métier d'agriculteur et sensibiliser la population à l'importance de l'agriculture au Québec (Journée portes ouvertes sur les fermes du Québec, campagnes publicitaires sur l'achat local, les pratiques agroenvironnementales, le travail des agriculteurs d'ici, etc.).

QUE FAIT L'UPA POUR LES FERMES DE PLUS PETITE TAILLE ET LES SECTEUR EN DÉVELOPPEMENT?

L'UPA rassemble et représente toutes les entreprises agricoles qu'importe leur taille, leur production ou leur modèle d'affaires. L'ensemble des actions et services sont bénéfiques pour l'ensemble du secteur. Par ailleurs, certaines actions visent cette catégorie d'entreprise. Par exemples :

- Dans ses représentations l'UPA exige des programmes qui répondent davantage aux besoins des plus petites entreprises et des secteurs en développement, par exemple :
  - bonification additionnelle du programme Agri-Québec afin d'augmenter la contribution gouvernementale pour les petites entreprises (moins de 100 000 $ de revenu agricole brut (VNA);
  - promotion et soutien à la production biologique;
  - allègements fiscaux (ex. : crédit d'impôt à l'investissement).
- L'application « Mangeons local » permet aux entreprises qui vendent directement de la ferme aux consommateurs de s'afficher gratuitement pour être repérées plus facilement par les consommateurs.
- L'UPA coordonne différentes tables de concertation des partenaires du milieu afin de favoriser le développement des marchés de proximité, de la production biologique et la production horticole.
- Pour favoriser une meilleure représentativité, tous les conseils d'administration des syndicats locaux et des fédérations régionales ont réservé un siège pour des représentants de fermes axées sur les marchés de proximité et ayant des revenus de moins de 100 000 $. Des postes sont également réservés aux productions moins présentes sur le territoire (autres productions végétales et animales).

Source : L'essentiel de ce texte est tiré du site web de l'UPA (www.upa.qc.ca)